

## Gestion d'OPCI : deux nouvelles adhésions de SGP à l'ASPIM



Deux sociétés de gestion de portefeuille dotées par l'AMF d'un agrément pour la gestion immobilière ont rejoint l'ASPIM pour promouvoir les intérêts de leurs fonds auprès des pouvoirs publics.



Acteur indépendant, spécialisé en immobilier d'entreprise pour compte de tiers, Cleaveland gère un patrimoine d'une valeur d'un demi-milliard d'euros. Forte de son expertise en matière de structuration de projets immobiliers, et après la mise en place d'un OPCI en 2008, Cleaveland entend développer son activité de gestion d'OPCI à « RFA » avec pour objectif la gestion de deux ou trois fonds en 2010.

**Son Président est Laurent Fermaut.**



ASSOCIATION FRANÇAISE DES SOCIÉTÉS DE PLACEMENT IMMOBILIER

18, rue de Vienne - 75008 Paris - Tél. : 01 44 90 60 00 - Fax : 01 44 90 60 05

Responsable de la publication : Patrick de Lataillade - Responsable de la rédaction : Arnaud Dewachter

Responsable de la communication : Christophe Kacy - Crédit photos : Gwen Lebras - © MEEDDAT B Suard - Sénat

European Union - Conception et réalisation : Agence Ceyrac-Lagabrielle - Dépôt légal : Mai 2010 - ISSN : en cours

contact@aspim.fr / www.aspim.fr / www.scpi-aspim.com / www.opci-aspim.com - Crédit photos : Photothèque ASPIM